

Bulletin N°3 – 18 janvier 2022

Résumé de la semaine :

- Etat de remplissage des réserves de substitution
- Situation des nappes début janvier

Etat de remplissage des réserves de substitution au 18 janvier

Toutes les réserves en remplissage depuis le 3 janvier 2022

NB : Données au 18 janvier pour tous les secteurs de la nappe de bordure du Marais Poitevin

Nom de la réserve:	Ste Gemme la Plaine	Nalliers	Mouzeuil St Martin	Pouillé/Pétose	Le Poiré/Le Langon	Auzay	Marsais Ste Radégonde	Doix	Fontaines	Le Gué de Veuilure
Etat de la réserve:										
Taux de remplissage au 18/01:	69%	59%	98%	80%	78%	100%	86%	60%	70%	47%
Volume utile de la réserve:	828 000	783 000	538 000	857 000	851 000	214 700	250 000	485 000	448 000	162 000
Indicateurs de référence du 01/04 au 31/10	St Aubin la Plaine	St Aubin la Plaine	St Aubin la Plaine	Le Langon	Le Langon	Le Langon	Le Langon	Doix	Doix	Indicateurs marais
Indicateurs de référence du 01/11 au 31/03	St Aubin la Plaine	St Aubin la Plaine	St Aubin la Plaine	Le Langon	Le Langon	Le Langon	La Longèves	Doix	Doix	Doix

Nom de la réserve:	St Benoist sur Mer	Magnils Ouest	Magnils Est	Péault	Le Bernard
Etat de la réserve:					
Taux de remplissage au 18/01:	94%	51%	45%	28%	91%
Volume utile de la réserve:	431 000	381 000	459 000	441 000	692 000
Indicateurs de référence du 01/04 au 31/10	Longeville sur Mer	Luçon	Luçon	Luçon	Longeville sur mer
Indicateurs de référence du 01/11 au 31/03	St Benoist sur Mer	Luçon	Luçon	Luçon	St Benoist sur Mer

Nom de la réserve:	Damvix	Le Mazeau	Nieul Nord	Nieul Sud	Oulmes Nord	Oulmes Sud	St Hilaire des Loges	St Martin de Fraigneau	St Pierre le Vieux	Xanton Chassenon
Etat de la réserve:										
Taux de remplissage au 18/01:	59%	81%	52%	51%	68%	86%	44%	59%	56%	53%
Volume utile de la réserve:	130 000	149 000	378 000	331 000	653 000	337 000	173 000	348 000	480 000	230 000
Indicateurs de référence du 01/04 au 31/10	Piézo Oulmes + débit St Hilaire *	Piézo Oulmes + débit St Hilaire *	Piézo Oulmes + débit St Hilaire *	Piézo Oulmes + débit St Hilaire *	Piézo Oulmes + débit St Hilaire *	Piézo Oulmes + débit St Hilaire *	Piézo Oulmes + débit St Hilaire *	Piézo Oulmes + débit St Hilaire *	Piézo Oulmes + débit St Hilaire *	Piézo Oulmes + débit St Hilaire *
Indicateurs de référence du 01/11 au 31/03	Piézo Oulmes	Piézo Oulmes	Piézo Oulmes	Piézo Oulmes	Piézo Oulmes	Piézo Oulmes	Débit St Hilaire	Piézo Oulmes	Piézo Oulmes	Piézo Oulmes

* complétés par un suivi des indicateurs milieux de marais

Légende :

Remplissage plein débit	Réserve pleine	Remplissage débit modulé	Attente de côte piézo	Distribution	Maintenance

Seuils de gestion du 1^{er} novembre au 31 mars pour assurer les remplissages des réserves de substitution (secteurs Lay, Vendée et Autises)

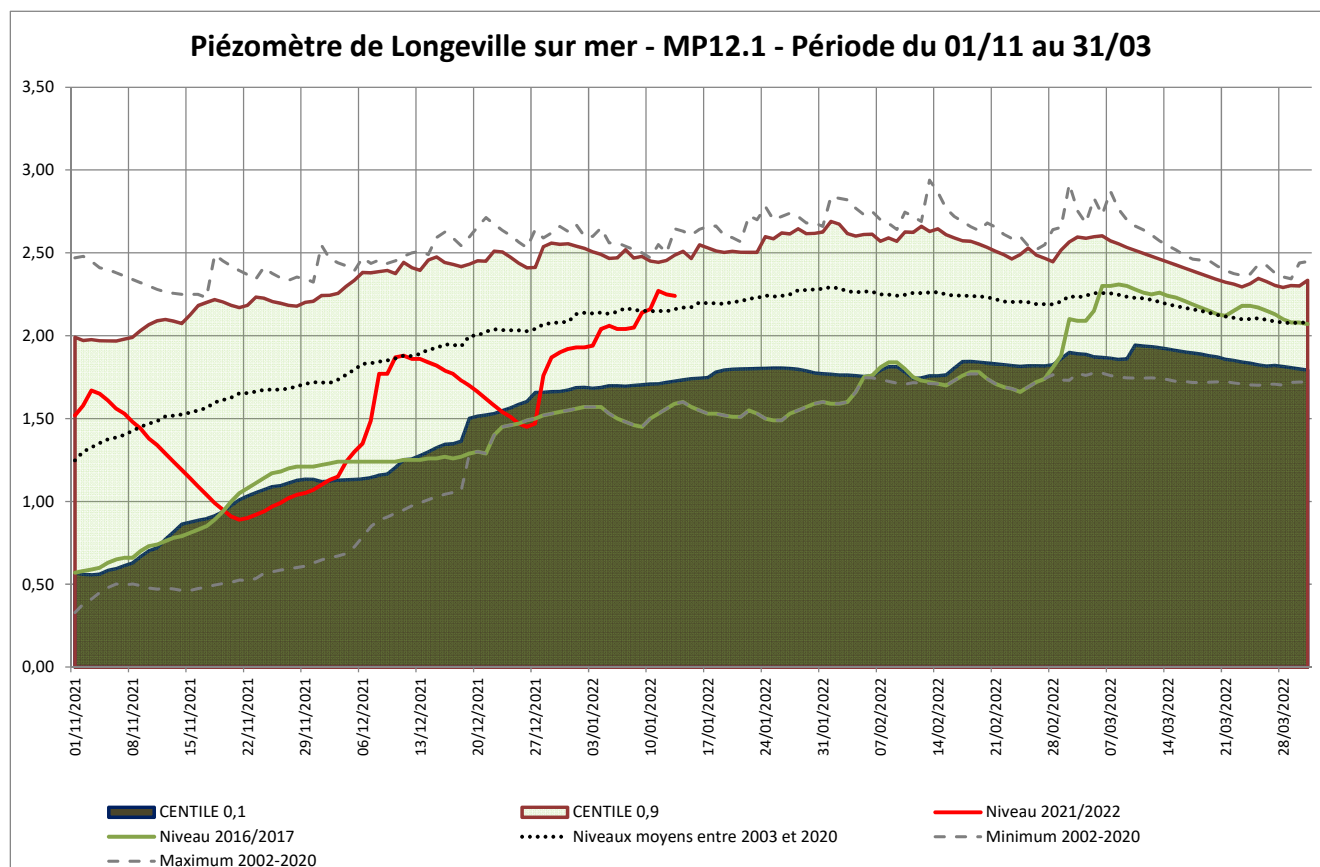
Chaque indicateur piézométrique possède des seuils de gestion à respecter pour pouvoir gérer les modalités de remplissages des ouvrages qui sont situés dans leur périmètre. Ces seuils ont été définis par l'OUGC et les services de l'état en 2015 et figurent dans les arrêtés de création des ouvrages. Une révision de ces valeurs est soumise à concertation entre les acteurs et sur la base d'éléments factuels (données historiques, cohérence entre les indicateurs,...)

Piézomètres	1er novembre	15-nov	30-nov	1er décembre	31-déc	1er janvier	31-janv	1er février	28-févr	1er mars	31-mars
St Benoist sur Mer	2,40	2,40	2,40	2,40	2,40	2,40	2,40	2,50	2,50	2,50	2,50
Luçon	2,00	2,00	2,00	2,40	2,40	2,40	2,40	2,40	2,40	2,40	2,40
St Aubin la Plaine	1,00	1,00	1,00	1,50	1,50	2,30	2,30	2,30	2,30	2,50	2,50
Le Langon	1,40	1,40	1,40	1,70	1,70	2,00	2,00	2,00	2,00	2,20	2,20
Doix	1,00	1,00	1,70	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,20	2,20
Oulmes	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,40	4,40

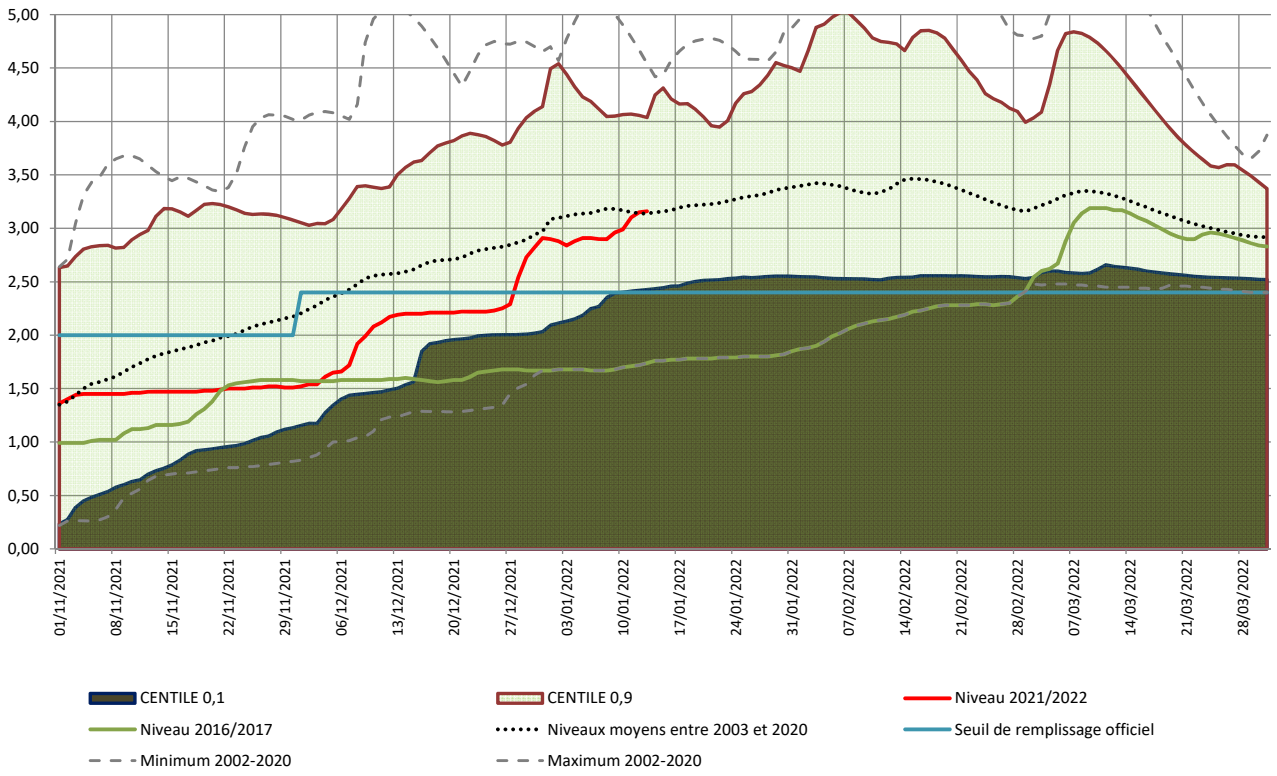
Seuils de gestion en vigueur 2021/2022.

Les seuils de remplissage évoluent pendant la période du 1^{er} novembre au 31 mars de façon à suivre la recharge naturelle de la nappe du DOGGER.

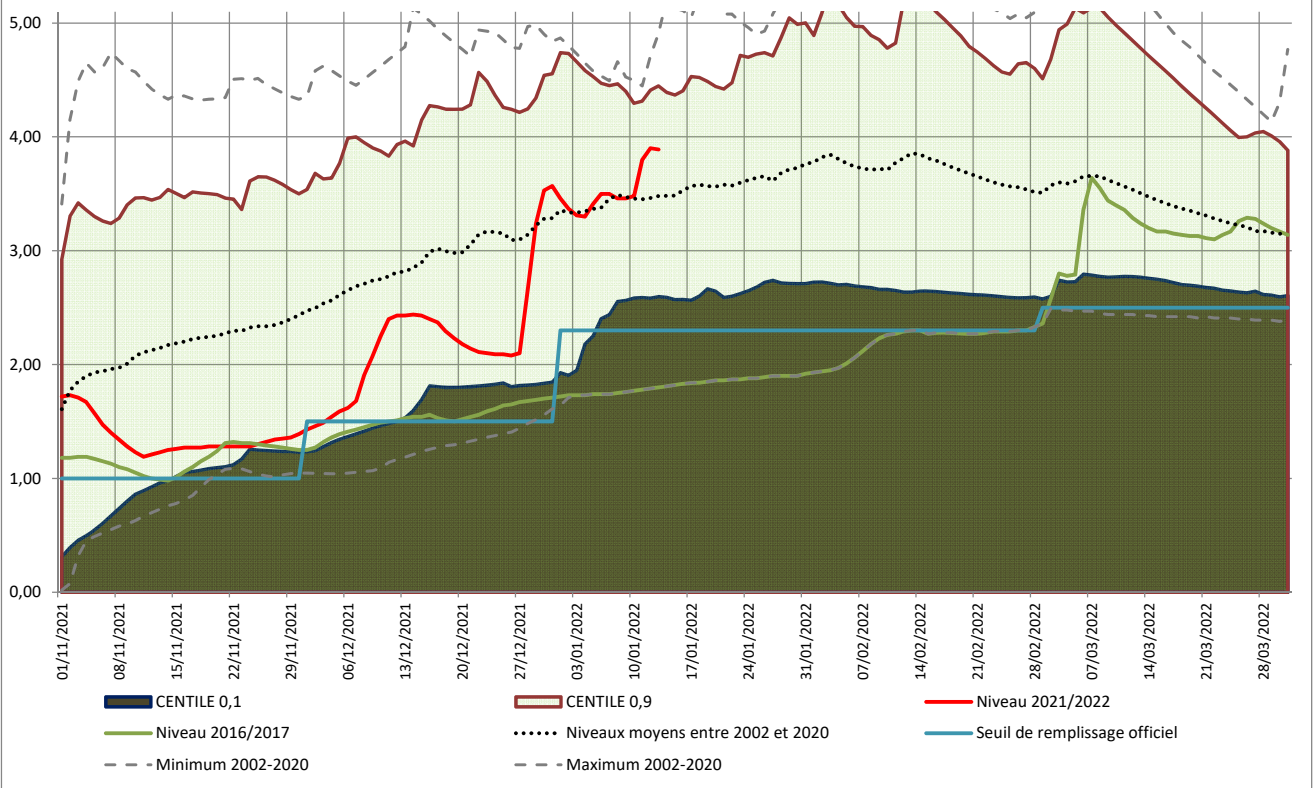
L'objectif théorique est de remplir à 95% les réserves de novembre à début-mars si les milieux le permettent, le complément (« revanche ») étant fait dans les 15-20 derniers jours de mars pour limiter les effets de batillage une fois les réserves au maximum de leur capacité de stockage.



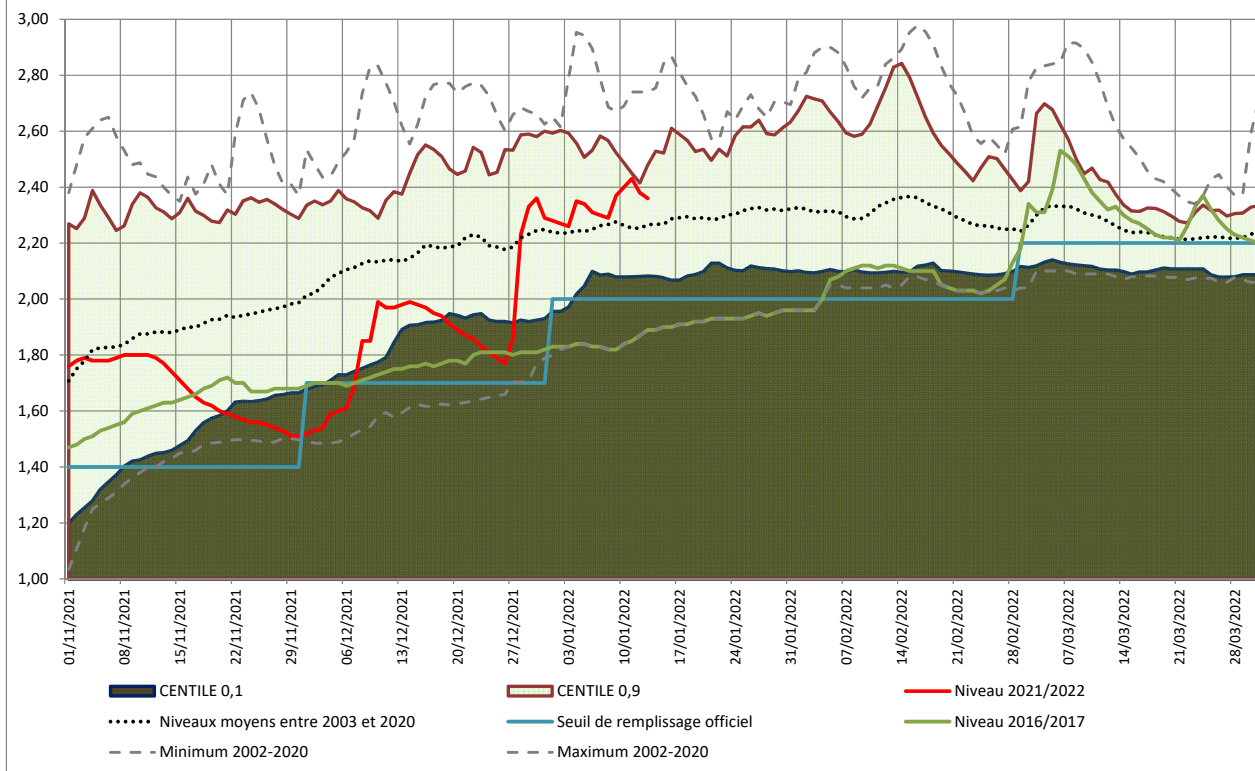
Piézomètre de Luçon - MP12.2 - Période 01/11 au 31/03



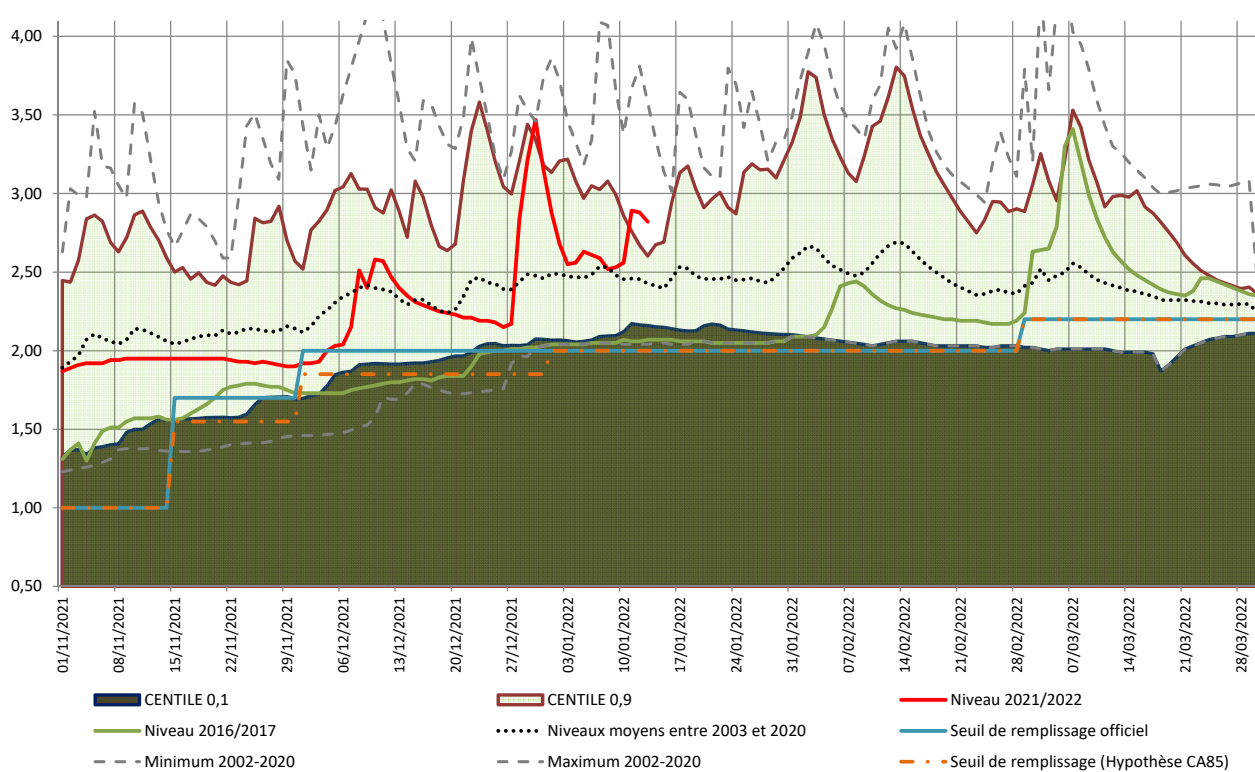
Piézomètre de St Aubin la Plaine - MP13.1 - Période du 01/11 au 31/03



Piézomètre du Langon - MP13.2 - Période du 01/11 au 31/03



Piézomètre de Doix - MP 13.3 - Période du 01/11 au 31/03



Chambre d'agriculture des Pays de la Loire – Site de la Roche Sur Yon
 21 BD Réaumur
 85013 LA ROCHE SUR YON CEDEX
 Tél. 02 51.36.82.22

Rédaction : Eric FAURE

Avec le soutien financier de :

Reproduction interdite

